Monsieur le ministre,

Je vous écris à titre d’électeur au nom de plus de 24 000 agents de voyages au Canada pour vous demander d’agir immédiatement et de venir en aide à notre industrie en ces temps de crise.

On compte 14 000 agences de voyages de toutes tailles au Canada (plus de 90 % sont qualifiées de petites entreprises, alors que 75 % des conseillers en voyages sont des femmes). Les agences de voyages génèrent chaque année des ventes de l’ordre de **30 milliards de dollars** et des revenus qui totalisent **3 milliards de dollars** et nous sommes situés partout au Canada. Notre industrie a grandement souffert au cours des dernières semaines en raison du virus de la COVID-19 et nous nous attendons à ce que cette situation économique difficile perdure encore pendant plusieurs mois. En raison du virus et de son impact dévastateur sur les voyages, nos revenus ont presque chuté à zéro, alors que nous assistons déjà à des mises à pied et à la fermeture temporaire d’agences de voyages.

Une aide ciblée s’adressant à l'industrie du voyage doit comprendre les agences de voyages. Un scénario en vertu duquel à peine quelques-unes de sociétés de voyages les plus importantes bénéficieraient d’une aide financière spéciale, alors qu’on laisserait pour compte les milliers de petites entreprises qui distribuent leurs produits de voyages serait injuste. Les agences de voyages canadiennes demandent l’aide suivante :

**Pour les entreprises :**

1. Inclusion et priorisation : S’assurer de tenir compte des agences de voyages canadiennes et de leurs travailleurs dans une aide financière destinée spécifiquement au secteur du voyage et du tourisme et voir à ce qu’ils bénéficient d’un traitement accéléré;
2. Offrir des prêts sans intérêts ou à faible taux ou des subventions sur une durée d’un à deux ans;
3. Aide touchant la location ou les coûts immobiliers;
4. Allègement fiscal;
5. Allègement du fardeau réglementaire provincial; intervention immédiate auprès des gouvernements des provinces et des organismes de réglementation afin de réduire le fardeau réglementaire.
6. Suspension de la rétrofacturation : Soutien immédiat ou intervention auprès des banques et des sociétés de cartes de crédit afin de prévenir l’impact catastrophique de la rétrofacturation des achats de voyages sur les cartes de crédit;

**Pour les travailleurs :**

1. Adopter l'assurance-emploi (AE) d'urgence qui renonce aux périodes d’attente et qui augmente la prestation de 55 % à 75 %;
2. Adopter un programme de soutien d’urgence pour les travailleurs autonomes (entrepreneurs indépendants qui représente 35% des conseillers en voyages) qui ne sont pas admissibles à l’AE;
3. Offrir un soutien financier d’urgence qui prévoit dès maintenant le travail partagé plutôt que le chômage.

J’apprécie le leadership dont vous faites preuve en cette période difficile. Il est primordial que la volonté de l'industrie du voyage, incluant les agences de voyages, représente un élément indissociable des discussions importantes qui concernent notre industrie pendant cette crise. Nous vous prions de continuer de communiquer activement avec l’Association canadienne des agences de voyages (ACTA), qui s’exprime au nom des agences de voyages et de nos clients, les voyageurs canadiens.

Merci de votre soutien.